

Rapport annuel *2004*



SOCIÉTÉ DE GARES FRIGORIFIQUES
ET PORTS FRANCS DE GENÈVE S.A.

Logistique frigorifique

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SGF

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Après deux exercices marqués par divers incidents et éléments exceptionnels, la SGF a enfin retrouvé en 2004 un rythme de croisière que son conseil d'administration qualifie de normal.

Nous vous donnons ci-après, comme d'habitude, connaissance des faits les plus marquants survenus durant l'année écoulée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre Conseil s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2004. La politique commerciale de la société a été au centre des débats.

Le secteur de la distribution a fait l'objet d'un suivi particulier. Les quelques maladies de jeunesse de ce domaine d'activité ont été traitées et les résultats obtenus durant l'exercice sous revue correspondent maintenant à nos attentes.

MARCHE DES AFFAIRES

Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires net 2004 a progressé d'environ 6 % et le budget annuel de CHF 15'221'000.- a été dépassé de 2,5%. Malgré une diminution des produits de location pour plus de 0.9 million de francs, due en partie à la vente de Carouge en 2003, la progression du chiffre d'affaires de la distribution pour plus de CHF 2,58 millions nous a permis d'atteindre les objectifs fixés.

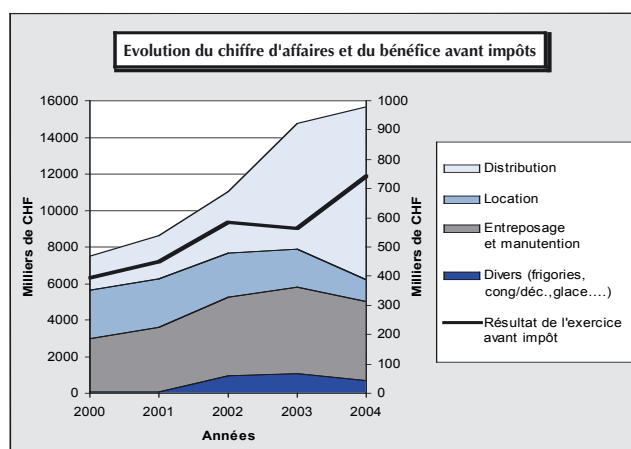
La concurrence a été vive dans les domaines de l'entrepôt et de la manutention, en raison de la construction en Suisse de nouveaux congélateurs offrant des capacités supplémentaires de plus de 25'000 places palettes.

Nous avons appliqué une politique très stricte quant à l'engagement de nos moyens de production ce qui s'est traduit par une diminution sensible des frais de personnel dans les activités concernées.

Notre système de management de la qualité, selon la norme **ISO 9001**, a passé avec succès l'audit de contrôle en septembre dernier.

RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires entreposage, manutention et locations passe de 7,9 millions de francs en 2003 à 6,2 millions de francs pour l'exercice sous revue. Cette réduction est liée pour l'essentiel à la vente de Carouge en 2003. Mais il faut aussi relever que le degré d'occupation des nos entrepôts n'a pas été très satisfaisant durant le 1er semestre 2004, ce qui s'est aussi répercuté sur notre chiffre d'affaires.



Les produits des livraisons pour compte de clients passent quant à eux à CHF 9,4 millions, soit une progression de l'ordre de 37 %. Il s'agit en partie de nouvelles activités qui prendront à l'avenir toujours plus d'importance. Par rapport à l'exercice précédent, les charges d'exploitation progressent globalement d'environ 2% avec des évolutions différentes d'une rubrique à l'autre. C'est ainsi que les dépenses de sous-traitance augmentent fortement alors que les dépenses de personnel, d'entretien des installations ainsi que les amortissements diminuent sensiblement. Il en est de même pour les intérêts passifs sur dettes à long terme. Les effets de la vente de l'entrepôt de Carouge influencent ici aussi les chiffres de l'exercice 2004.

Les coûts provoqués par la contestation de notre clause opting out par la Commission des OPA sont compris dans la rubrique frais d'administration. Cette position est également influencée par un accroissement des frais informatiques et la mise en compte des indemnités du conseil d'administration pour l'exercice 2004.

Le résultat d'exploitation est, comme déjà annoncé plus haut, en nette amélioration. Négatif en 2003, il se monte cette année à CHF 590'575.22.

Les cours des bons de participation SGF ayant évolué, la correction de valeur effectuée en 2003 sur les 1500 titres qui figuraient au bilan a pu être dissoute en 2004.

Le cash flow d'exploitation est en forte progression et passe d'une année à l'autre de 0,66 million à 2,38 millions de francs. Les engagements envers les banques se réduisent en 2004 de 1,056 millions de francs à la suite des remboursements effectués sur les emprunts hypothécaires.

Le **bénéfice** net de l'exercice 2004 se monte à CHF **542'624.08** contre CHF 401'150.05 pour l'année précédente.

Le montant du bénéfice à disposition de l'assemblée générale des actionnaires est de CHF 849'181.56. Le Conseil d'administration vous propose de distribuer, pour l'exercice 2004, un dividende de 12 %, de procéder à une attribution à la réserve légale de CHF 118'000.- pour la porter à CHF 1'100'000.-, et de reporter à compte nouveau le solde disponible de CHF 564'861.56.

DIRECTION ET PERSONNEL

L'effectif du personnel en fin d'année est de 48 collaborateurs. Il se compose de 4 cadres, 2 personnes dans les services administratifs, 2 techniciens, 21 collaborateurs actifs dans les entrepôts et 19 autres dans la distribution, chauffeurs compris.

Une prime d'assiduité payable mensuellement a été introduite en 2004 avec pour but d'augmenter la qualité du travail de nos collaborateurs et la productivité en général.

POLITIQUE COMMERCIALE

Avec la vente de Carouge, nous nous sommes concentrés sur notre métier de base, la logistique en température dirigée. Nous avons entrepris en cours d'exercice plusieurs actions commerciales dans le but d'acquérir de nouveaux clients en entreposage et en distribution. Ces mesures ont porté leurs fruits et le taux de remplissage de nos entrepôts s'est amélioré.

Nous entretenons des contacts étroits avec de nouveaux acteurs de la distribution sur le marché Suisse. Nous avons aussi revu nos tarifs, notamment en manutention et en entreposage en fonction des prestations fournies et de leur importance stratégique.

INVESTISSEMENTS

Les investissements consentis en 2004 ont pour objectif de maintenir nos installations en bon état et de les adapter si nécessaire aux besoins de nos clients. Aucun engagement d'importance n'est prévu à moyen terme.

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

Notre stratégie reste constante. La SGF tient à conserver, voire à développer sa position sur le marché suisse. Elle s'efforce de prévoir les besoins de sa clientèle et de s'adapter en permanence à l'évolution du marché. La concurrence est rude, rendant la maîtrise des coûts d'exploitation essentielle. L'outil de travail est à disposition et nous mettons tout en œuvre pour l'utiliser de la manière la plus appropriée dans l'intérêt de nos clients, de notre personnel et de nos actionnaires. C'est dans cet esprit que nous travaillons et que nous voyons notre avenir avec confiance.

Nous tenons, pour terminer, à remercier tous ceux, clients partenaires, direction et personnel, qui contribuent inlassablement à la bonne marche de notre société.

Michel Christe
Président du Conseil
d'administration

Satigny, le 1^{er} mars 2005.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les informations suivantes sont fournies conformément à la Directive de la bourse suisse concernant les informations relatives au Gouvernement d'entreprise.

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure de la société

SGF ne détient aucune participation dans d'autres sociétés. L'entreprise exploite deux entrepôts frigorifiques à Satigny et Bussigny. La direction est basée à Satigny. La structure de conduite des affaires est réduite au minimum nécessaire. La société occupait une cinquantaine de collaboratrices et de collaborateurs en fin d'exercice.

1.1.2 Titres et cotation

Au 31 décembre 2004, l'état des titres émis par la société se présente comme suit:

Numéro de valeur	Nombre de titres émis	Genre de titres	Valeur nominale CHF	Cours 31.12. 2004
231'217	16'000	actions nominatives	20.00	
122.68.45	1'000	actions nominatives	100.00	
231'231	10'500	actions au porteur	20.00	120.00
231'230	2'100	actions au porteur	100.00	450.00
231'232	7'000	bons de participation au porteur	100.00	435.00

Les titres au porteur sont cotés sur le marché principal de la bourse suisse (SWX).

La capitalisation boursière des titres au porteur se monte en fin d'exercice à CHF 5'250'000.–. Si l'on attribue aux titres nominatifs le même cours qu'aux titres cotés correspondants, nous arrivons à une capitalisation globale de CHF 7'620'000.–

1.2 Actionnaires importants

La société **STEF-TFE S.A.** à Paris détient:

- 8'500 actions nominatives de CHF 20.00
 - 1'000 actions nominatives de CHF 100.00
 - 165 actions au porteur de CHF 20.00
 - 182 actions au porteur de CHF 100.00
- soit 33,27% des droits de vote.

SOFIFROID S.A. à Neuchâtel détient:

- 7'500 actions nominatives de CHF 20.00
- 1'238 actions au porteur de CHF 20.00

- 50 actions au porteur de CHF 100.00
- soit 29.69% des droits de vote.

Me Oscar Zumsteg à Neuchâtel détient:

- 1'867 actions au porteur de CHF 20.00
 - 303 actions au porteur de CHF 100.00
- soit 7.33% des droits de vote.

SGF ne connaît pas d'autres grands actionnaires, les titres restants sont détenus par le public.

1.3 Participations croisées

Il n'y en pas.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital-actions de SGF est constitué de:

- 16'000 actions nominatives de CHF 20.– de valeur nominale
- 1'000 actions nominatives de CHF 100.– de valeur nominale
- 10'500 actions au porteur de CHF 20.– de valeur nominale
- 2'100 actions au porteur de CHF 100.– de valeur nominale

Les actions au porteur sont cotées au marché principal de la bourse suisse.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

Il n'y a pas d'augmentation de capital autorisée ou conditionnelle.

2.3 Modification du capital durant ces trois dernières années

Le capital-actions n'a subi aucune modification ces trois dernières années.

Le capital de participation a été réduit le 26 septembre 2003 de CHF 932'100.00 à CHF 700'000.00 par annulation de 2'321 bons de participation rachetés par la société.

2.4 Actions et bons de participations

La structure du capital-actions est mentionnée sous chiffre 2.1. La société a en outre émis 7'000 bons de participation au porteur de CHF 100.– de valeur nominale chacun. Ces bons donnent le même droit que les actions à une part de bénéfice net ou du produit de liquidation. Ils ne confèrent toutefois pas de droits sociaux. Le transfert des titres nominatifs n'est soumis à aucune restriction, sauf celle prévue par la loi (art. 685 et ss. CO).

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de 3 à 7 membres, choisis parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale pour une durée de mandat de trois années.

Au 31 décembre 2004, le conseil d'administration se composait de six membres, tous non-exécutifs.

Le conseil d'administration se réunit en principe au moins quatre fois par année, ce qui fut le cas durant l'exercice sous revue.

3.1 Administrateurs

Le Conseil d'administration de SGF est constitué des membres non-exécutifs suivants:

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
- Christe Michel , président, citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF, Neuchâtel	1989	2007
- Cramer Roland , vice-président, citoyen suisse, administrateur de sociétés, Genève	1995	2007
- Duquenne Bruno , citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint Stef-TFE, Paris	1992	2007
- Guilbert Christian , citoyen français, administrateur de sociétés à Paris	1998	2007
- de Raemy Antoine , citoyen suisse, industriel, Genève.	1998	2007
- de Boccard Thierry , citoyen suisse, licencié en droit, associé de Boccard & Cie à Fribourg	2004	2007

3.2 Autres activités des administrateurs

- **M. Michel Christe**, consultant, est aussi administrateur des sociétés SOFIFROID S.A. à Neuchâtel et ELCA Holding S.A. à Lausanne.
- **M. Roland Cramer** est administrateur de sociétés, dont SOFIFROID SA Neuchâtel.
- **M. Bruno Duquenne** est Directeur Général adjoint, membre du Comité exécutif de Stef-TFE S.A., actionnaire de SGF.
- **M. Christian Guilbert** est administrateur de sociétés dont Stef-TFE S.A. à Paris et Président de SELF (Holding), 93 Bd Malesherbes à Paris.

- **M. Antoine de Raemy** est administrateur de Transitex S.A. à Chêne-Bourg, de Radio One FM SA et de MEDIA One Contact SA à Genève et de Romandie FM à Lausanne.
- **M. Thierry de Boccard** est administrateur de nombreuses sociétés en Suisse.

3.3 Interdépendances

Il n'y en a pas.

3.4 Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par période de trois ans. Ils sont rééligibles, aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint l'âge de 69 ans.

3.5 Organisation interne

Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix émises par les membres présents, mais pour autant toutefois que ces derniers forment la majorité du Conseil.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

SGF est une petite société occupant en moyenne environ 50 personnes. Il n'y a pas de Comité du Conseil d'administration. Tous les objets sont traités au sein du Conseil. La gestion de la société est assumée par le directeur qui est appuyé dans sa mission par un chef d'entrepôt et un chef des transports.

3.6 Compétences

Les compétences entre Conseil et Direction sont réglées dans le règlement d'organisation. Les attributions du Conseil d'administration sont celles définies par la loi dans sa version la plus classique.

3.7 Système de contrôle

Le Conseil d'administration reçoit à chaque séance une situation financière complète de la société et une information régulière sur la marche des affaires. Le rapport financier contient les résultats par entrepôts, le contrôle budgétaire et la situation de trésorerie. Le Président a en outre le mandat du Conseil d'administration de suivre de près, avec la direction, la marche des affaires de la société.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

M. Pierre-Alain Frossard, citoyen suisse, ingénieur-agronome HESA, diplômé technicien en marketing, ancien membre du Comité de direction d'Optigal,

assume la direction de l'entreprise.
M. Frossard est membre du Conseil communal de la Commune de Gingins.
Il n'y a pas de contrat de management avec des tiers.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

SGF n'applique pas de programme de participation pour ses administrateurs. La Direction touche un bonus en fonction du résultat de l'exercice.

Les membres du Conseil, tous non-exécutifs, ont touché en 2004 des honoraires pour un montant total de CHF 48'500.–.

La rémunération de la direction pour 2004 est de CHF 174'560.–.

Aucune indemnité de départ, ni rémunération aux anciens membres des organes dirigeants, n'ont été versées en 2004. Il n'y a également pas eu d'attribution d'actions durant l'exercice.

Messieurs Christian Guilbert et Bruno Duquenne représentent STEF-TFE à Paris.

Messieurs Roland Cramer et Michel Christe représentent SOFIFROID S.A. à Neuchâtel.

Les membres non exécutifs du conseil d'administration détiennent à la date de référence personnellement:

- 544 actions au porteur de CHF 20.00
- 235 actions au porteur de CHF 100.00

Il n'y a pas de membre exécutif au sein du conseil. La direction ne détient pas d'actions.

Le Conseil d'administration a confié à son Président, M. Michel Christe, diverses tâches telles que suivi régulier de la marche des affaires, relations avec les investisseurs et la Bourse suisse, défense des intérêts de la société dans les dossiers importants et autres missions spéciales. Sa mise à contribution a été particulièrement intensive durant l'exercice 2004 en raison de l'intervention de la Commission des OPA au sujet de notre clause d'opting out.

Ces prestations ont fait l'objet d'honoraires additionnels se montant à CHF 86'300.00 pour 2004.

Aucun prêt n'a été accordé aux organes de la société. La rémunération globale la plus élevée versée à un administrateur durant l'exercice, honoraires additionnels compris, se monte à CHF 97'300.00.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

SGF ne connaît pas de limitation des droits de vote de ses actionnaires autres que celles prévues par la loi. Les statuts de la société ne contiennent pas de règles qui diffèrent des dispositions légales.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 6 février 2002, les actionnaires de la société ont accepté l'introduction dans les statuts (article 12 bis) d'une clause d'opting-out, sans fixation de seuil. Par recommandation du 7 juillet 2004, la Commission des OPA a déclaré la clause d'opting out introduite à l'art. 12 bis de nos statuts illicite à l'égard de Stef-TFE.

Il n'y a pas d'autres clauses relatives aux prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION

La société fiduciaire DUCHOSAL REVISION FISCALITÉ FIDUCIAIRE S.A. à Genève est organe de révision de SGF depuis 2003. Le réviseur responsable, M. Luvisotto, assume la responsabilité du mandat depuis son attribution en 2003. Les honoraires de révision de l'exercice 2003, payés en 2004, se montent à CHF 30'000.–.

Le réviseur présente chaque année personnellement son rapport de révision au Conseil d'administration. Il n'y a pas d'autres instruments de surveillance dans ce domaine.

9. POLITIQUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont informés une fois par année sur les résultats obtenus par la société. Le rapport annuel de gestion remis aux actionnaires et les informations complémentaires fournies lors des assemblées générales des actionnaires représentent les deux sources d'information permanentes. Les résultats intermédiaires au 30 juin sont communiqués à la Bourse suisse et à un média d'information électronique (Bloomberg). Le site internet www.sgflog.ch donne également quelques informations sur l'organisation et l'activité de la société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
LIQUIDITÉS	341'003.28	1'071'821.35
CRÉANCES CLIENTS	2'930'880.17	3'166'727.22
PROVISION POUR RISQUES SUR DÉBITEURS	(294'173.05)	(400'000.00)
CRÉANCES DIVERSES	172'162.50	381'255.50
COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	578'870.28	376'414.33
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	3'728'743.18	4'596'218.40
ACTIF IMMOBILISE		
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>		
VÉHICULES	122'000.00	118'000.00
EQUIPEMENTS DE BUREAU	83'900.00	148'000.00
ENGINS DE MANUTENTION	131'000.00	195'000.00
INSTALLATIONS FIXES	4'105'000.00	4'680'000.00
ENTREPÔTS	9'139'000.00	9'650'000.00
TERRAINS	4'370'000.00	4'372'710.40
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	17'950'900.00	19'163'710.40
TOTAL DE L'ACTIF	21'679'643.18	23'759'928.80
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
<i>DETTES À COURT TERME</i>		
BANQUE	77'823.65	0.00
CRÉANCIERS DIVERS	278'067.84	538'154.20
FOURNISSEURS	1'053'461.95	1'587'936.43
PROVISIONS	129'141.95	51'000.00
COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	459'966.23	1'077'480.69
TOTAL DETTES À COURT TERME	1'998'461.62	3'254'571.32
<i>DETTES À LONG TERME</i>		
EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES	16'160'000.00	17'216'000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	18'158'461.62	20'470'571.32
FONDS PROPRES		
CAPITAL-ACTIONS	840'000.00	840'000.00
CAPITAL BONS DE PARTICIPATION	700'000.00	700'000.00
	1'540'000.00	1'540'000.00
RÉSERVE LÉGALE	982'000.00	878'790.00
RÉSERVE SPÉCIALE	150'000.00	150'000.00
RÉSERVE POUR PROPRES TITRES	648'000.00	630'000.00
PROPRES BONS DE PARTICIPATIONS SGF	(648'000.00)	(630'000.00)
CORRECTION DE VALEUR DES BONS DE PARTICIPATION	0.00	126'000.00
	1'132'000.00	1'154'790.00
BÉNÉFICE REPORTÉ	306'557.48	193'417.43
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	542'624.08	401'150.05
	849'181.56	594'567.48
TOTAL DES FONDS PROPRES	3'521'181.56	3'289'357.48
TOTAL DU PASSIF	21'679'643.18	23'759'928.80

COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
PRODUITS		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRODUITS D'ENTREPOSAGE, DE MANUTENTION ET DE LOCATIONS	6'254'838.84	7'948'724.04
TRANSPORTS ET DISTRIBUTION	9'418'057.01	6'837'011.40
RÉDUCTIONS SUR VENTES	(70'834.42)	(52'031.08)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>15'602'061.43</u>	<u>14'733'704.36</u>
CHARGES		
ENERGIE ET CONSOMMABLES	(1'212'240.03)	(1'388'643.39)
SOUS-TRAITANCE TRANSPORTS ET REDEVANCES	(4'800'167.39)	(3'341'220.52)
MATÉRIEL D'EXPLOITATION	(57'688.69)	(63'549.85)
CHARGES DE PERSONNEL	(4'049'820.19)	(4'535'615.41)
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	(566'649.73)	(827'965.54)
ASSURANCES ET TAXES	(389'645.22)	(281'783.25)
LEASING VÉHICULES	(454'072.12)	(428'930.44)
DROIT DE SUPERFICIE	(277'303.72)	(311'736.17)
FRAIS DE VOITURES ET DE VOYAGES	(43'327.98)	(54'364.18)
FRAIS D'ADMINISTRATION	(671'098.62)	(605'776.06)
AMORTISSEMENTS	(1'884'705.44)	(2'320'446.70)
TOTAL DES CHARGES	<u>(14'406'719.13)</u>	<u>(14'160'031.51)</u>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	<u>1'195'342.30</u>	<u>573'672.85</u>
CHARGES FINANCIÈRES		
INTÉRÊTS PASSIFS SUR DETTES À LONG TERME	(605'759.33)	(835'909.29)
PRODUITS FINANCIERS		
INTÉRÊTS ACTIFS	992.25	2'639.37
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS	<u>590'575.22</u>	<u>(259'597.07)</u>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
GAIN SUR RÉALISATION D'ACTIFS (ENTREPÔT DE CAROUGE)	0.00	3'322'864.72
DISSOLUTION DE LA CORRECTION DE VALEUR SUR BONS SGF	126'000.00	0.00
AUTRES PRODUITS	181'527.96	114'922.24
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	<u>307'527.96</u>	<u>3'437'786.96</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
AMORTISSEMENTS ET RÉINVESTISSEMENTS	0.00	(1'135'931.84)
CONSTITUTION DE LA CORRECTION DE VALEUR SUR BONS SGF	0.00	(126'000.00)
PROVISIONS ET CORRECTIONS DE VALEUR	0.00	(342'548.25)
COÛT DE LANCEMENT DU PROJET DE LOGISTIQUE	0.00	(328'523.19)
AUTRES CHARGES HORS EXPLOITATION	(156'331.20)	(680'298.31)
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	<u>(156'331.20)</u>	<u>(2'613'301.59)</u>
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	<u>741'771.98</u>	<u>564'888.30</u>
IMPÔTS	(199'147.90)	(163'738.25)
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	<u>542'624.08</u>	<u>401'150.05</u>

TABLEAU DE FINANCEMENT

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	542'624.08	401'150.05
BÉNÉFICE SUR LA VENTE DE CAROUGE	–	(3'323'214.72)
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		
- ORDINAIRES	1'884'705.44	2'320'446.70
- EXTRAORDINAIRES	–	1'135'931.84
AMORTISSEMENTS SUR TITRES SGF	–	126'000.00
DISSOLUTION DE LA CORRECTION DE VALEUR SUR TITRES SGF	(126'000.00)	–
VARIATION PROVISIONS	78'141.95	–
CASH FLOW	<u>2'379'471.47</u>	<u>660'313.87</u>
VARIATION DES CRÉANCES NETTES DES CLIENTS	130'020.10	902'060.03
VARIATION DES CRÉANCES DIVERSES	209'093.00	141'228.52
VARIATION DU COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	(202'455.95)	38'373.30
VARIATION DES CRÉANCIERS DIVERS ET DES FOURNISSEURS	(794'560.84)	(148'094.48)
VARIATION DU COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	(617'514.46)	572'240.62
FLUX DE FONDS RELATIFS À L'EXPLOITATION	<u>1'104'053.32</u>	<u>2'166'121.86</u>
INVESTISSEMENTS DANS LES IMMOBILISATIONS:		
- ENTREPÔTS	(235'496.42)	(1'097'446.34)
- INSTALLATIONS FIXES	(353'750.87)	(731'707.34)
- ENGIN DE MANUTENTION	–	(173'660.72)
- VÉHICULES	(71'391.24)	(62'191.37)
- ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	(11'256.51)	(51'183.05)
DÉSINVESTISSEMENT: PRODUIT DE LA VENTE DE L'ENTREPÔT DE CAROUGE	–	6'500'000.00
SOUS-TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>(671'895.04)</u>	<u>4'383'811.18</u>
ACHAT DE PROPRES BONS DE PARTICIPATION SGF	(18'000.00)	(875'955.00)
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	<u>(689'895.04)</u>	<u>3'507'856.18</u>
VARIATION DES DETTES FINANCIÈRES	77'823.65	(357'169.80)
VARIATION DES AVANCES FERMES	–	(32'654.00)
VARIATION DES EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES	(1'056'000.00)	(4'336'000.00)
PAIEMENT DU DIVIDENDE ET DES TANTIÈMES (2003)	(166'800.00)	(221'337.00)
OPÉRATIONS INTERNES (À TITRE INDICATIF)		
RÉDUCTION DU CAPITAL DE PARTICIPATION:		
- RÉDUCTION DU NOMINAL	–	(232'100.00)
- PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSERVES	–	(249'705.00)
- DISSOLUTION DE LA RÉSERVE POUR PROPRES TITRES	–	481'805.00
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES	<u>(1'144'976.35)</u>	<u>(4'947'160.80)</u>
TOTAL DES FLUX DE FONDS	<u>(730'818.07)</u>	<u>726'817.24</u>
LIQUIDITÉS AU DÉBUT D'EXERCICE	1'071'821.35	345'004.11
VARIATION DES LIQUIDITÉS EN COURS D'EXERCICE	(730'818.07)	726'817.24
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	<u>341'003.28</u>	<u>1'071'821.35</u>

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	542'624.08	401'150.05
SOLDES REPORTÉS AU 1.1.2004 ET 1.1.2003	<u>306'557.48</u>	<u>193'417.43</u>
RÉSULTAT DISPONIBLE	<u>849'181.56</u>	<u>594'567.48</u>
En raison de la renonciation à la distribution des dividendes sur 1540 bons de participation propres de CHF 100.– de nominal de SGF Satigny détenus par la société en fin d'exercice 2004, respectivement 1500 bons à fin 2003, le capital donnant droit au dividende s'élève à	<u>1'386'000.00</u>	<u>1'390'000.00</u>
PROPOSITION DE RÉPARTITION		
DIVIDENDE 5%	69'300.00	69'500.00
ATTRIBUTION À LA RÉSERVE LÉGALE	118'000.00	121'210.00
DIVIDENDE COMPLÉMENTAIRE 7%	97'020.00	97'300.00
REPORT À COMPTE NOUVEAU	<u>564'861.56</u>	<u>306'557.48</u>
	<u>849'181.56</u>	<u>594'567.48</u>

ANNEXE 2004

Conformément aux disposition de l'art. 663 b CO	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
1) Montant global des cautionnements et autres gages en faveur de tiers		
Cédules hypothécaires au porteur remises en nantissement et en garantie de prêts hypothécaires	19'600'000.00	19'600'000.00
Cédules hypothécaires nominatives remises en nantissement et en garantie d'un droit de superficie	560'000.00	560'000.00
2) Montant global des actifs gagés, soit valeur comptable des biens immobiliers au bilan (Entrepôts et Terrains)	13'509'000.00	14'022'710.40
3) Montant global des dettes de leasing hors bilan	1'298'104.60	1'698'057.85
Echéance annuités		
2005	460'839.00	
2006	460'839.00	
2007	341'496.00	
2008	27'698.00	
2009	7'232.60	
	<u>1'298'104.60</u>	
4) Valeurs d'assurance incendie		
– Entrepôts	21'221'870.00	21'221'870.00
– Installations fixes	7'000'000.00	7'000'000.00
– Equipements de bureau (y compris installations de traitement électroniques)	150'000.00	150'000.00
– Autres inventaires (élevateurs, installations d'expédition, etc.)	700'000.00	700'000.00
5) Dettes envers des institutions de prévoyance	Néant	Néant
6) Détail des emprunts obligataires	Néant	Néant
7) Participations principales:	Néant	Néant
8) Variations des réserves exigées par la loi	Néant	Néant
9) Réévaluations	Néant	Néant
10) Propres actions détenues et participations croisées		
En % du capital bons de participations	22.00%	21.43%
En % du capital-actions et capital bons de participations	10.00%	9.74%
– 1'540 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 7'000 titres	648'000.00	
– 1'500 bons de participations S.G.F., Satigny sur un total de 7'000 titres		630'000.00
11) Augmentation du Capital:		
– autorisée	Néant	Néant
– conditionnelle	Néant	Néant
12) Divers		
– Assurance incendie, perte de revenu locatif (garantie 24 mois)	2'700'000.00	2'700'000.00
– Assurance pertes d'exploitation sur deux lieux en 2004 (trois lieux en 2003). La valeur d'assurance 2004 couvre un montant maximal par évènement et par localisation sur une période de 24 mois	8'500'000.00	6'600'000.00
13) Comptes annuels 2003 (bilan) retraités afin de correspondre à la nouvelle présentation adoptée en 2004, relative aux propres bons de participations portés en diminution des fonds propres (RPC no 24: en vigueur dès 1.1.2004)		
14) Comptes annuels 2003 (bilan) retraités afin de correspondre à la nouvelle présentation adoptée en 2004, relative aux provisions présentées distinctement (RPC no 23: en vigueur dès 1.1.2004)		
15) Comptes de résultat 2003 retraités sans incidence sur le bénéfice afin de permettre la comparaison avec 2004 entre les rubriques «Energie et consommables» et «Entretien et réparations»		
16) Les comptes individuels Swiss GAAP RPC correspondent en même temps aux comptes selon le droit commercial.		

PRINCIPES DE COMPTABILISATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes au 31 décembre 2004 sont établis conformément aux:

- recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC)
- dispositions légales suisses et notamment celles qui sont contenues dans le Code des Obligations
- statuts de la société
- règlement de cotation de la bourse suisse (SWX)

PRINCIPES D'ÉVALUATIONS

LIQUIDITÉS, DETTES BANCAIRES

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

CRÉANCES CLIENTS ET PROVISION POUR RISQUES SUR DÉBITEURS

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de clôture.

La provision pour risques sur débiteurs est déterminée pour chaque débiteur individuellement et sur la base des risques connus à la date de l'établissement des comptes.

Seules les créances qui sont jugées irrécouvrables sur la base d'éléments objectifs (poursuites, litiges, etc...) sont provisionnées à 100%.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF ET PASSIF

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

ACTIF IMMOBILISÉ

Les actifs immobilisés sont comptabilisés au coût d'acquisition et déduits par des amortissements annuels qui tiennent compte de la durée de vie économique de ces divers actifs.

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'acquisition et selon la méthode linéaire.

FOURNISSEURS ET CRÉANCIERS DIVERS

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

NOTES SUR LES POSTES "ACTIFS" DU BILAN

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
LIQUIDITÉS	<u>341'003.28</u>	<u>1'071'821.35</u>
Le détail se présente comme suit:		
- Caisse	13'113.70	19'060.83
- La Poste	58'486.89	251'808.53
- Comptes courants bancaires	260'874.69	793'451.99
- Virements en cours et divers	<u>8'528.00</u>	<u>7'500.00</u>
	<u>341'003.28</u>	<u>1'071'821.35</u>
CRÉANCES CLIENTS	<u>2'930'880.17</u>	<u>3'166'727.22</u>
Il s'agit de créances ouvertes envers les clients au 31 décembre relatives à des prestations		
- d'entreposage		
- de manutention		
- de livraisons de marchandises		
- de location de surfaces		
- de congélation et de vente de glaces		
La provision pour risques sur débiteurs de tient compte des risques de pertes connus au moment de l'établissement des comptes	<u>(294'173.05)</u>	<u>(400'000.00)</u>
CRÉANCES DIVERSES	<u>172'162.50</u>	<u>381'255.50</u>
Détail		
- Créance d'impôt anticipé	347.30	2'564.55
- Prêt à Sofifroid SA. Neuchâtel	-	170'000.00
- Prêt à un tiers sur 5 ans, sans intérêt, remboursable trimestriellement dès avril 2003	149'200.00	199'600.00
- Créance envers les assurances sociales	16'525.75	-
- Divers	3'752.50	-
- Avances au personnel	<u>2'336.95</u>	<u>9'090.95</u>
	<u>172'162.50</u>	<u>381'255.50</u>
COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	<u>578'870.28</u>	<u>376'414.33</u>
Ce poste comprend principalement des primes d'assurances véhicules et exploitation, des charges sociales et des frais généraux payés d'avance ainsi que des indemnités d'assurance et ristournes à recevoir.		
ACTIF IMMOBILISÉ	<u>17'950'900.00</u>	<u>19'163'710.40</u>
Voir tableau des immobilisations corporelles (arrondi au franc)		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations suivant (en CHF arrondi à l'unité):

	Véhicules	Equipement de bureau	installations fixes	Engins de manutention	Entrepôts	Terrains	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE							
AU 1^{ER} JANVIER 2004	118'000.00	148'000.00	4'680'000.00	195'000.00	9'650'000.00	4'372'710.00	19'163'710.00
VALEUR BRUTE D'ACQUISITION							
Situation au 01.01.2004	261'311.00	364'713.00	8'917'481.00	508'908.00	18'389'782.00	4'372'710.00	32'814'905.00
Entrées	71'391.00	11'257.00	353'751.00		235'496.00		671'895.00
Situation au 31.12.2004	332'702.00	375'970.00	9'271'232.00	508'908.00	18'625'278.00	4'372'710.00	33'486'800.00
AMORTISSEMENTS CUMULÉS							
Situation au 01.01.2004	-143'310.00	-216'713.00	-4'237'481.00	-313'908.00	-8'739'782.00		-13'651'194.00
Amortissements ordinaires	-67'392.00	-75'357.00	-928'751.00	-64'000.00	-746'496.00	-2'710.00 (ajustement solde)	-1'884'706.00
Sorties							
Situation au 31.12.2004	-210'702.00	-292'070.00	-5'166'232.00	-377'908.00	-9'486'278.00	-2'710.00-	15'535'900.00
VALEUR COMPTABLE NETTE							
AU 31.12.2004	122'000.00	83'900.00	4'105'000.00	131'000.00	9'139'000.00	4'370'000.00	17'950'900.00

Les amortissements ont été calculés sur la base des durées suivantes :

- pour les véhicules
- pour les équipements de bureau
- pour les installations fixes
- pour les engins de manutention
- pour les immeubles (entrepôts)
- pour les terrains

Dès 2002

Ans

- 5
- 5
- 10
- 8
- 25
- néant

Jusqu'en 2001

Ans

- 5
- 5
- 20
- 10
- 30
- néant

NOTES SUR LES POSTES "PASSIFS" DU BILAN

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
CRÉANCIERS DIVERS	<u>278'067.84</u>	<u>538'154.20</u>
Le détail se présente comme suit:		
- TVA à payer	135'300.19	85'628.83
- charges sociales à payer	86'023.30	369'490.15
- autres créanciers, encaissement pour les clients	<u>56'744.35</u>	<u>83'035.22</u>
	<u>278'067.84</u>	<u>538'154.20</u>
 COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	 <u>459'966.23</u>	 <u>1'077'480.69</u>
Détail		
- dédommagement à payer aux clients suite à l'accident de Bussigny (part non assurée sur dégâts de marchandises appartenant aux clients, payée en début 2004)	–	640'000.00
- honoraires révision, indemnités 2004 du conseil d'administration et autres prestations	118'845.00	57'640.00
- charges à payer	230'321.23	247'840.69
- intérêts hypothécaires courus	<u>110'800.00</u>	<u>132'000.00</u>
	<u>459'966.23</u>	<u>1'077'480.69</u>
 EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES	 <u>16'160'000.00</u>	 <u>17'216'000.00</u>
Les prêts hypothécaires sont garantis par des cédules hypothécaires pour un montant de grevant les biens immobiliers de Satigny et de Bussigny	 19'600'000.00	 19'600'000.00
 PROPRES BONS DE PARTICIPATION SGF	 <u>648'000.00</u>	 <u>504'000.00</u>
Détail		
2003: –1'500 bons de participation SGF		630'000.00
- sous déduction d'une provision pour perte de cours de (différence entre prix d'achat et cours fiscal au 31.12.03)		(126'000.00)
2004: –1'540 bons de participation SGF acquis pour	<u>648'000.00</u>	<u>–</u>
	<u>648'000.00</u>	<u>504'000.00</u>

40 bons de participation SGF ont été acquis en 2004 d'un collaborateur quittant l'entreprise

Le cours officiel des 1540 bons SGF est de CHF 669'900.- (1540 bons à CHF 435.-) au 31.12.2004

TABLEAU DE LA VARIATION DES PROVISIONS

	<i>Provision pour impôts</i>	<i>Provision pour risques divers</i>	<i>Total</i>
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 1.1.2003	51'000.00	–	51'000.00
Constitution	–	–	–
Utilisation	–	–	–
Dissolution	–	–	–
Attribution de l'exercice en cours	–	–	–
Valeur comptable au 31.12.2003	51'000.00	–	51'000.00
Variations 2003 des provisions	–	–	–
Valeur comptable au 1.1.2004	51'000.00	–	51'000.00
Constitution	–	50'000.00	50'000.00
Utilisation	–	–	–
Dissolution	-51'000.00	–	-51'000.00
Attribution de l'exercice en cours	79'141.95	–	79'141.95
Valeur comptable au 31.12.2004	79'141.95	50'000.00	129'141.95
VARIATIONS 2004 DES PROVISIONS	28'141.95	50'000.00	78'141.95

La provision pour risques divers est destinée à couvrir les prétentions d'un client et les frais qui en découlent pour des dommages survenus en avril 2003 sur des marchandises entreposées à Bussigny.

Le client concerné a été indemnisé par la SGF à concurrence des montants assurés.

Les avocats du client font maintenant valoir des prétentions supérieures aux valeurs assurées, ce que conteste fermement la SGF.

VARIATION DES FONDS PROPRES

(Toutes les valeurs sont en francs suisses)

	Capital- actions	Capital bons de participation	Réserve légale	Bons de participation	Réserve pour propres titres	Réserve spéciale	Bénéfice reporté	Total général
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2002	840'000	932'100	1'493'545	–	235'850	150'000	443'854	4'095'349
Dotation à la réserve légale			29'100				-29'100	–
Paiement du dividende 2002							-195'156	-195'156
Paiement des tantièmes 2002							-26'181	-26'181
Attribution à la réserve pour propres actions avant réduction du capital			-245'955	–	245'955	–		
Réduction du capital de participation		-232'100	-249'705					
Dissolution de la réserve pour propres titres			481'805	–	-481'805	–		-481'805
Acquisition de propres titres (1500 bons de participation SGF)				-630'000				-630'000
Correction de valeur sur 1500 bons SGF				126'000				126'000
Nouvelle attribution à la réserve pour propres actions			-630'000	–	630'000		401'150	401'150
Résultat 2003								
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003	840'000	700'000	878'790	-504'000	630'000	150'000	594'567	3'289'357
Dotation à la réserve légale			121'210				-121'210	–
Paiement du dividende 2003							-166'800	-166'800
Acquisition de propres titres (40 bons de participation SGF)				-18'000				-18'000
Extourne correction de valeur *				-126'000				-126'000
Attribution à la réserve pour propres actions			-18'000	–	18'000			–
Résultat 2004								
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004	840'000	700'000	982'000	-648'000	648'000	150'000	849'181	3'521'181

* La valeur fiscale des bons de participation SGF étant à fin 2004 supérieure à la valeur comptable, la correction de valeur a été supprimée.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

ACTIONNARIAT

Le capital-actions est divisé en:

2'100	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	210'000.00
10'500	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	210'000.00
1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal	100'000.00
16'000	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	320'000.00
29'600	Actions au total	840'000.00

et le capital bons de participations est divisé en:

7'000	Bons de participations au porteur de CHF 100.- nominal	700'000.00
-------	--	------------

LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES SONT AU 31 DÉCEMBRE 2004:

STEF-TFE SA, Paris-France

8'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	170'000.00
1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal	100'000.00
165	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	3'300.00
182	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	18'200.00
9'847	Actions, soit détenant 33.27% des voix	291'500.00

**Part du
capital-
actions
en %**

34.70%

SOFIFROID SA, Neuchâtel

7'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	150'000.00
1'238	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	24'760.00
50	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	5'000.00
8'788	Actions, soit détenant 29.69% des voix	179'760.00

**CHF
nominal**

21.40%

ME OSCAR ZUMSTEG, Neuchâtel

1'867	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	37'340.00
303	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	30'300.00
2'170	Actions, soit détenant 7.33% des voix	67'640.00

**CHF
nominal**

8.05%

LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ÉTAIENT AU 31 DÉCEMBRE 2003:

STEF-TFE SA, Paris-France

8'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	170'000.00
1'000	Actions nominatives de CHF 100.- nominal	100'000.00
265	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	5'300.00
507	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	50'700.00
10'272	Actions, soit détenant 34.70% des voix	326'000.00

**CHF
nominal**

**Part du
capital-
actions
en %**

38.81%

SOFIFROID SA, Neuchâtel

7'500	Actions nominatives de CHF 20.- nominal	150'000.00
1'175	Actions au porteur de CHF 20.- nominal	23'500.00
100	Actions au porteur de CHF 100.- nominal	10'000.00
8'775	Actions, soit détenant 29.65% des voix	183'500.00

**CHF
nominal**

21.85%

ME OSCAR ZUMSTEG, Neuchâtel

Situation non connue de la société au 31 décembre 2003

COMPTE DE RÉSULTAT - DÉTAIL DE CERTAINES RUBRIQUES

PRODUITS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
VENTE DE GLACES	108'070.04	94'135.32
GENÈVE	95'429.97	83'355.43
VAUD	12'640.07	10'779.89
	<u>108'070.04</u>	<u>94'135.32</u>
CONGÉLATION	210'000.45	233'073.55
GENÈVE	92'843.75	55'016.35
VAUD	117'156.70	178'057.20
	<u>210'000.45</u>	<u>233'073.55</u>
ENTREPOSAGE	2'817'653.40	3'292'312.11
GENÈVE	950'731.75	1'326'494.23
VAUD	1'866'921.65	1'965'817.88
	<u>2'817'653.40</u>	<u>3'292'312.11</u>
MANUTENTIONS	1'481'094.60	1'426'612.55
GENÈVE	682'922.90	727'338.85
VAUD	798'171.70	699'273.70
	<u>1'481'094.60</u>	<u>1'426'612.55</u>
LOCATIONS	1'206'577.54	2'115'406.85
GENÈVE	364'329.60	1'393'823.00
VAUD	842'247.94	721'583.85
	<u>1'206'577.54</u>	<u>2'115'406.85</u>
REFACTURATION ET PRODUITS DIVERS	431'442.81	787'183.66
GENÈVE	172'349.69	450'460.21
VAUD	259'093.12	336'723.45
	<u>431'442.81</u>	<u>787'183.66</u>
TRANSPORTS ET DISTRIBUTION	9'418'057.01	6'837'011.40
RÉDUCTIONS SUR VENTES	(70'834.42)	(52'031.08)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	15'602'061.43	14'733'704.36
ÉNERGIE ET CONSOMMABLES		
CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ ET EAU	629'621.08	883'124.43
CARBURANT POUR VÉHICULES	582'618.95	505'518.96
TOTAL ÉNERGIE ET CONSOMMABLES	1'212'240.03	1'388'643.39
CHARGES DE PERSONNEL		
SALAIRES	3'237'236.36	3'444'065.10
CHARGES SOCIALES ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	812'583.83	1'091'550.31
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	4'049'820.19	4'535'615.41

Notes:

1) La diminution des produits d'entreposage, de manutentions et de locations de la zone géographique Genève entre les exercices 2003 et 2004 provient principalement de la vente de l'entrepôt de Carouge en octobre 2003.

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAIL DE CERTAINES RUBRIQUES (SUITE)

	31.12.2004 CHF	31.12.2003 CHF
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS		
ENTRETIEN DES IMMEUBLES	255'025.83	269'827.45
ENTRETIEN DES MACHINES, DES INSTALLATIONS ET DU MOBILIER	96'742.42	213'699.57
ENTRETIEN DES VÉHICULES	214'881.48	344'438.52
TOTAL ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	<u>566'649.73</u>	<u>827'965.54</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION		
FRAIS DE BUREAU, IMPRIMÉS, COTISATIONS, PORTS ET DIVERS	90'268.71	97'801.60
TÉLÉCOMMUNICATIONS	65'522.45	79'522.31
FRAIS INFORMATIQUE	167'158.15	150'482.34
PUBLICITÉ ET FRAIS DE REPRÉSENTATION	40'511.21	76'498.57
CONSEIL D'ADMINISTRATION	98'000.00	54'280.00
HONORAIRES ET FRAIS JURIDIQUES	103'118.03	94'100.39
FRAIS DE BOURSE ET DE MAINTIEN DE COTATION	84'239.90	30'468.00
FRAIS GÉNÉRAUX DIVERS	22'280.17	22'622.85
	<u>671'098.62</u>	<u>605'776.06</u>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
GAIN SUR RÉALISATION D'ACTIF (ENTREPÔT DE CAROUGE)	–	3'322'864.72
DISSOLUTION DE LA CORRECTION DE VALEUR SUR BONS SGF	126'000.00	–
INDEMNITÉS D'ASSURANCES ET RISTOURNE FOURNISSEUR 2003	64'110.23	–
AUTRES PRODUITS ET AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	117'417.73	114'922.24
	<u>307'527.96</u>	<u>3'437'786.96</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
AMORTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES SUR - ENGIN DE MANUTENTION	–	(A) 635'931.84
- INSTALLATIONS FIXES	–	(B) 350'000.00
- ENTREPÔTS	–	(C) 150'000.00
CONSTITUTION DE LA CORRECTION DE VALEUR SUR BONS SGF	–	126'000.00
PROVISIONS ET CORRECTIONS DE VALEUR	–	(D) 342'548.25
COÛT DE LANCEMENT DU PROJET DE LOGISTIQUE	–	(E) 328'523.19
PROVISION POUR RISQUES NON ASSURÉS	50'000.00	–
AUTRES CHARGES HORS EXPLOITATION	(G) 106'331.20	(F) 680'298.31
	<u>156'331.20</u>	<u>2'613'301.59</u>

- (A) amortissements des chariots élévateurs détruits dans l'accident de Bussigny, rebutés à Carouge et Bussigny mise à jour du compte d'immobilisation concerné
- (B) amortissement extraordinaire suite à l'accident de Bussigny – effondrement des installations de stockage – part non activable des travaux d'adaptation de Bussigny – solde résiduel d'un compresseur remplacé après seulement 2 ans de fonctionnement
- (C) dépréciation pour corrosion de l'isolation et déstabilisation de la charpente métallique suite à l'accident de Bussigny
- (D) provision pour risques sur débiteurs douteux CHF 342'548.25
- (E) coût de lancement du projet de logistique de distribution
- (F) accident de Bussigny: indemnités à payer aux clients pour dégâts sur marchandises non couverts par les assurances – autres charges exceptionnelles
- (G) pertes diverses sur exercices antérieurs, charges hors exploitation

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES, DE SGF, SOCIÉTÉ DE GARES FRIGORIFIQUES ET PORTS FRANCS DE GENÈVE SA, SATIGNY

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de SGF, Société de Gares Frigorifiques et Ports Francs de Genève SA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC), ainsi qu'avec les dispositions relatives à l'établissement des comptes du Règlement de cotation de la Bourse suisse. En outre, la comptabilité et les comptes annuels, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 5 avril 2005

DUCHOSAL REVISION FISCALITÉ FIDUCIAIRE SA

Franco Luvisotto
Réviseur responsable

Etienne Kiss-Borlase

ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Entrée en fonction	Echéance du mandat
Monsieur Michel CHRISTE - président Citoyen suisse, contrôleur de gestion diplômé, consultant, ancien chef des Finances des CFF, Neuchâtel	1989	2007
Monsieur Roland CRAMER - Vice-Président Citoyen suisse, administrateur de sociétés, Genève	1995	2007
Monsieur Bruno DUQUENNE Citoyen français, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), directeur général adjoint STEF-TFE, Paris	1992	2007
Monsieur Christian GUILBERT Citoyen français, administrateur de sociétés, Paris	1998	2007
Monsieur Antoine de RAEMY Citoyen suisse, industriel, Genève	1998	2007
Monsieur Thierry de BOCCARD Citoyen suisse, licencié en droit, associé de Boccard & Cie, Fribourg	2004	2007

DIRECTION

Monsieur Pierre-Alain FROSSARD, Gingins

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maître François-Xavier SAVOY 1976
Ancien avocat des Chemins de fer fédéraux,
Pully

ORGANE DE RÉVISION

DUCHOSAL REVISION FISCALITÉ FIDUCIAIRE SA
Genève